

2. Infiltrations toitures

Le 25 juillet 2007 nous avons vérifié les coulures côté terrasse du logement D442 et en effet une intervention de l'entreprise sera nécessaire afin de vérifier le joint ou la couverture entre le voile béton et la pièce préfa.

3. Pénétration eau sous porte des halls

Un plat a été posé sur le sol au niveau des ouvrants sur les quatre halls. Cependant, seuls les halls des bâtiments C et D nécessitent une reprise au niveau des pénétrations et stagnation d'eau.

4. Problème fissures logement D323

Une visite a été réalisée avec M. MAALOUF du bureau de contrôle de l'opération et moi-même et nous avons pu constater que les photos « impressionnantes » faites par le propriétaire avaient été prises après ouverture de celle-ci par nos équipes. Cependant, un rapport précis du bureau de contrôle est joint à ce courrier ainsi qu'une note du bureau d'étude structure.

5. Problème balcon

Les travaux débuteront début septembre suivant la méthodologie exposée lors de l'assemblée.

6. Problème poussière parking

Comme annoncé sur notre courrier du 23/07/07, un produit de surface sera appliqué sur la dalle béton après acceptation de notre part auprès de l'entreprise.

Espérant solutionner au plus vite les engagements pris par Meunier Habitat nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Patrick BACHIMONT
Directeur TECHNIQUE



PJ :

- Copie du courrier Meunier du 23/07/07.
- Rapport BTP consultant n° 15 concernant les fissures du logement D323.
- Note du bureau d'étude CBC concernant les fissures en généralité datée du 26/06/07.
- Courrier CBC du 10/07/07 concernant le détail des reprises balcon + accord de BTP consultant daté du 17/07/07.

Copie :

MAB, BVA, CROC